

SEL Gaumais

Systeme d'Échange Local en Lorraine belge

Charte

Le SEL ambitionne de redonner, à la vie de nos villages et quartiers, une dimension solidaire et conviviale en favorisant l'entraide et les échanges non commerciaux de biens, de services et de savoirs.

Mise à jour 06 avril 2022

Contact : selaviegaume@gmail.com

SEL Gaumais, c'est...

SEL Gaumais	Un Système d'Echange Local (le « SEL »).
est un réseau	Ses membres sont mis en contact les uns avec les autres grâce à une organisation collective.
local	Ils habitent majoritairement les entités de Gaume et du pays d'Arlon en Lorraine belge
d'échange	Ils s'échangent en priorité des services (uniquement non professionnels) mais peuvent également être échangés des biens, du savoir(-faire) ou des informations.
solidaire	Le SEL peut s'organiser par solidarité pour des événements ou situations exceptionnels extérieurs au SEL (inondation, incendie, etc...)
multilatéral	ce n'est pas un simple troc Par exemple : Sylvie repasse pour Nadine, Marc garde les enfants de Sylvie, Jean-Paul bricole pour Marie, et ainsi de suite...
entre membres	Un membre du SEL est une personne, un couple, une famille, voire un groupe ou une association.
fondé sur l'égalité des membres,	Une heure de prestation = une heure de prestation, quel que soit le type de service et la personne qui l'a rendu. Chacun est censé offrir et recevoir des services, des biens, dans un juste équilibre.
et sur une unité d'échange : le Bon'heur.	Pour monnayer les échanges et en contrôler l'équilibre, notre mesure c'est le temps passé à rendre le service : une heure prestée donne droit à un Bon'heur.
le SEL est un groupe ouvert et indépendant	Le SEL se veut ouvert à tous, sans distinction d'origine sociale, et d'âge, de nationalité, de conviction religieuse, politique ou philosophique.
fondé sur la confiance et la réciprocité	C'est le fondement même du SEL : <ul style="list-style-type: none">• Confiance en soi : je peux valoriser mes propres compétences.• Confiance en l'autre : chacun doit tenir ses engagements.• Confiance dans le groupe : ce que je donne n'est pas perdu. Chaque membre est censé donner et recevoir de manière équilibrée.
et la liberté de chacun	Chaque membre reste entièrement libre : <ul style="list-style-type: none">• d'accepter ou refuser un service demandé, sans se justifier.• de quitter le SEL quand il le désire, à condition d'équilibrer son compte;• de comptabiliser ou non un service rendu (prestation « gratuite »).

Le SEL en pratique

Les échanges
Comment évaluer un échange ?
Les membres
L'organisation du SEL

Les échanges

Dans le SEL, s'échangent principalement des services les plus divers. On peut également y prêter ou céder des biens, échanger du savoir(-faire), partager des passions.

Faire une demande ou une offre

Le membre encode ses offres (« enregistrer un offre ») et ses demandes (« enregistrer une demande ») directement sur le site du SEL (<https://gaume.communityforge.net/>). Lors de l'encodage, il choisit une rubrique, qui facilitera la recherche par mot-clé, et une date de validité. Il est vivement conseillé d'envoyer sa proposition par mail groupé à tous les autres membres.

Le COmité de COordination du SEL (« COCO ») pourrait refuser la publication d'une proposition d'échange qui ne respecterait pas la présente charte ou qui poserait un problème éthique ou déontologique.

J'ai besoin d'un coup de main, je cherche un objet ou j'ai une offre concrète : comment faire ?

Je consulte le site internet (<https://gaume.communityforge.net/>). Si j'y trouve l'offre (la demande) qui me convient, je prends directement contact avec la personne concernée.

Si je n'y trouve personne pouvant m'aider, j'insère ma demande ou mon offre sur le site.

SEL gaumais **SEL gaumais** Système d'Echange Local en Gaume [Contact](#) [Documents](#) [FAQ](#) [Albums](#) [Politique de confidentialité](#)

[Accueil](#) [Informations](#) [Évènements](#) [Transactions](#) [Membres](#) [Offres](#) [Demandes](#)

Échanges

- Marie-Eve Baudrenghien a donné Info-SEL 25 mars 2022
- Marie-Eve Baudrenghien a donné Info-SEL 18 mars 2022
- Marie-Eve Baudrenghien a donné Info-SEL 12 mars
- Joëlle André Renard Weber a donné Préparation et fixation nichoirs
- Joëlle André Renard Weber a donné Aide

Accueil

Bienvenue au SEL gaumais !
Système d'Echange Local en Gaume

Le SEL ambitionne de redonner à la vie de nos villages et quartiers une dimension solidaire et conviviale en favorisant l'entraide et les échanges non commerciaux de biens, de services et de savoirs. Voici quelques informations qui pourraient vous intéresser.

Bidule Machin (999)

- Mon compte
- Faire un paiement
- Enregistrer une offre
- Enregistrer une demande
- Gérer le contenu
- Se déconnecter

Échanges

- Marie-Eve Baudrenghien a donné Info-SEL 25 mars 2022
- Marie-Eve Baudrenghien a donné Info-SEL 18 mars 2022
- Marie-Eve Baudrenghien a donné Info-SEL 12 mars
- Joëlle André Renard Weber a donné Préparation et fixation nichoirs
- Joëlle André Renard Weber a donné Aide informatique

Catégories des demandes**Enregistrer une demande**

Je demande *

Bref, clair et concis, si possible

Renseignements complémentaires



Expliquez en détail votre demande ici

Image

Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Transférer

Les fichiers doivent peser moins de 2 Mo.

Extensions autorisées : png gif jpg jpeg.

Images must be at least 400x300 pixels. Images larger than 1024x768 pixels will be resized.

Supprimer après

6 | avr | 2023

Délai d'expiration de l'annonce

Machin Bidule (999)

- Mon compte
- Faire un paiement
- Enregistrer une offre
- Enregistrer une demande**
- Gérer le contenu
- Se déconnecter

**Échanges**

- Marie-Eve Baudrenghien a donné Info-SEL 25 mars 2022
- Marie-Eve Baudrenghien a donné Info-SEL 18 mars 2022
- Marie-Eve Baudrenghien a donné Info-SEL 12 mars
- Joëlle André Renard Weber a donné Préparation et fixation nichoirs
- Joëlle André Renard Weber a donné Aide informatique

Catégories des offres

Tout

Enregistrer une offre

J'offre *

Bref, clair et concis si possible.

Renseignements complémentaires



Expliquez en détail votre offre ici

Image

Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Transférer

Les fichiers doivent peser moins de 2 Mo.

Extensions autorisées : png gif jpg jpeg.

Images must be at least 400x300 pixels. Images larger than 1024x768 pixels will be resized.

Supprimer après

6 | avr | 2023

Délai d'expiration de l'annonce

Machin Bidule (999)

- Mon compte
- Faire un paiement
- Enregistrer une offre**
- Enregistrer une demande
- Gérer le contenu
- Se déconnecter



Réaliser l'échange

Il faut toujours bien définir à l'avance les conditions d'un échange avant de s'y engager et éviter les services ou prêts de matériel qui présentent un caractère dangereux (risque d'accident, de détérioration de l'objet... dont on ne pourrait assumer les conséquences).

Il est important que les deux parties assument ensuite leurs engagements, c'est ce qui fonde la confiance dans le système. Rappelons cependant que, contrairement aux professionnels, les membres qui rendent un service dans le SEL restent des amateurs et ne sont pas tenus à une obligation de résultat, ni de rentabilité quelconque.

Le SEL ne peut donner aucune garantie ni engagement concernant la valeur, les conditions ou la qualité des services ou des biens offerts.

Le SEL ne prend pas d'assurance collective. C'est donc aux assurances familiales de jouer en cas d'accident. Pour éviter de s'attirer des ennuis, on dissuade généralement les membres d'offrir des services qui requièrent que des risques importants soient pris (comme la « réparation de toiture » par exemple).

Les membres sont individuellement responsables pour leurs propres obligations légales (ils peuvent être couverts via une assurance en RC familiale personnelle). Le SEL n'a aucune responsabilité dans l'éventuel non-respect de leurs obligations.

Comment évaluer un échange ?

Un échange s'évalue par rapport au temps passé à rendre le service : 1 heure prestée donne droit à 1 Bon'heur. L'unité la plus petite est le ¼ de Bon'heur.

Toutefois, à titre exceptionnel, les parties peuvent tenir compte, dans leur évaluation, de l'aspect particulièrement difficile, pénible d'un service ou à l'inverse du caractère très léger de celui-ci.

Par convention, 1 petit service, non mesurable en temps presté, vaut ½ Bon'heur.

Le don gratuit ou le troc directement entre deux membres peuvent évidemment coexister avec la mise en circulation de Bon'heurs.

Les membres peuvent régler une partie de leurs transactions en euros, si des frais ont été engagés. Par exemple : Caroline se propose de préparer des gâteaux ; elle désire faire payer les ingrédients en euros et son temps de préparation en heures. Seuls les Bon'heurs sont enregistrés dans les comptes individuels.

« Faire un paiement » (rubrique du site)

Après l'échange les 2 parties notifient leur échange en Bon'heurs via le site internet <https://gaume.communityforge.net/>

Ex : Si Claudine a tondu la pelouse de Pierre pendant 2 heures, son compte augmente de 2 Bon'heurs et celui de Pierre diminue d'autant.

Pour ce faire, l'un des deux membres encode l'échange de 2 Bon'heurs sur le site internet, l'autre membre valide ensuite la transaction apparue « en attente » sur son compte. Il est conseillé d'encoder et valider la transaction immédiatement après la prestation.

The screenshot shows the SEL gaumais website interface. At the top left, the logo 'SEL gaumais' is displayed with the tagline 'Système d'Échange Local en Gaume'. A search bar with a 'Rechercher' button is on the top right. A navigation menu includes 'Accueil', 'Informations', 'Évènements', 'Transactions', 'Membres', 'Offres', and 'Demandes'. The main content area is titled 'Saisir un échange' and contains a form for recording an exchange. The form includes a 'Description de l'échange:' field, a category dropdown menu (currently showing 'A Ménage / Entretien maison'), and a radio button selection for 'Je demande' (selected) and 'Je donne'. Below the form, there is a 'Commentaires récents' section with a list of recent comments. On the right side, a user profile for 'Marjorie Engrand (157)' is visible, with a 'Faire un paiement' button circled in red. A small photo of a group of people is also shown.

***Je demande** signifie que la personne qui a donné de son temps demande X bon'heurs pour avoir rendu service.

***Je donne** signifie que la personne qui a reçu un service donne X Bon'heurs à l'aidant.

Le Bon'heur n'est pas convertible en argent et vice-versa.

Aucun intérêt n'est perçu sur les comptes négatifs, ni offert sur les comptes positifs.

Le débit ou le crédit de votre compte ne peut pas dépasser -20 ou + 30 Bon'heurs.

En cas de circonstances exceptionnelles, un dépassement peut être accordé via notification au COCO.

Évaluation des biens

A la discrétion et responsabilités des parties

Les membres

Un membre du SEL est une personne, un couple, une famille, un groupe constitué ou une association.

Un candidat devient effectivement membre dès qu'il a rempli et signé sa feuille d'inscription comprenant ses coordonnées et son adhésion à la présente charte.

Le nouveau membre recevra, dans les jours qui suivent son inscription effective, son numéro de membre et le mot de passe initial pour se connecter une première fois au site internet.

Votre adhésion au SEL Gaumais implique que vous adhérez aux principes de cette charte et que vous souhaitez faire partie de la vie du groupe.

Les membres autorisent le SEL à conserver les données qui les concernent : les informations précises relatives à leurs offres et demandes d'échange, la liste de leurs échanges ainsi que leur comptabilisation. Ces données ne sont transmises à aucune personne extérieure au SEL.

Le répertoire des offres et demandes et la liste des membres sont confidentiels (usage strictement interne) et ne sont accessibles qu'aux membres en règle d'inscription. Toute infraction à ce principe peut entraîner l'exclusion du contrevenant. (La loi du 30 juillet 2018 | Autorité de protection des données)

L'organisation

Le SEL est une association de fait sans but lucratif gérée par un COmité de COordination (« COCO », constitué des administrateurs élus en réunion annuelle) qui agit au nom de ses membres.

Le COCO a pour mission de gérer le SEL, faciliter les échanges, coordonner les membres, assurer le secrétariat du SEL et gérer les relations extérieures.

Les activités et animations collectives sont possibles à l'initiative d'un membre qui les organise au mieux. Elles permettent aux membres de faire connaissance, ce qui renforce la dynamique des échanges et la confiance mutuelle. On essaie autant que possible d'y insérer des rencontres-échanges où les membres présentent au groupe leurs offres ou demandes du moment.

Chaque année, le SEL réunit ses membres. Cette assemblée élit le COCO (les mandats sont de deux ans renouvelables par moitié), fait le point sur le fonctionnement du SEL, prend de grandes décisions s'il y a lieu, et fait la fête !